

Juvisy **INFO** #208

www.juvisy.fr

juillet - août 2011

Magazine d'informations
municipales de Juvisy-sur-Orge

EN IMAGES

Fête de la Ville



Crédit photo : Djamilia Calin

EN IMAGES
Fête de la Ville
p.6

ACTU
Votre été à Juvisy
p.8-9

SOLIDAIRES
Jumelages
p.11

Juvisy
Orge

Etienne Chaufour,
Votre maire, Conseiller général
de l'Essonne

Écrire à :
Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
6, rue Piver
BP 56 - 91265 Juvisy-sur-Orge

édito



Lorsque vous aurez ce numéro de Juillet du Juvisy Info entre les mains, il est probable que certains d'entre vous auront en mémoire la soirée passée avec Christophe, chanteur d'envergure né dans notre ville.

J'ai éprouvé, je crois comme lui, beaucoup d'émotion auprès des enfants des écoles, ou en évoquant nos souvenirs de Juvisiens.

Christophe m'a dit que ce qui l'avait le plus agréablement surpris, c'est la diversité des enfants qui ont chanté pour lui.

Cette richesse du métissage a toujours fondé notre histoire où des Gallo-Romains, des familles d'origine Portugaise, Espagnole, Italienne, d'Afrique du Nord, d'Europe de l'Est, d'Asie, d'Afrique noire, d'outre mer et de nombreuses régions françaises sont seulement des voisins, des amis, des copains de classe ou d'anciens compagnons de combats.

Christophe est un grand artiste. Le serait-il moins à nos yeux s'il n'était pas Juvisien d'origine ? J'espère que non !

Il y a quelques semaines, un grand homme d'Etat nous a quittés. Il s'agit de Bernard Stasi, premier à assumer une vraie solidarité auprès de victimes de handicaps. Dans le livre célèbre « l'homme qui marchait dans sa tête », c'était en effet déjà lui qui, bien seul alors, menait le combat de la dignité et de la solidarité.

Bernard Stasi avait aussi des années d'avance lorsqu'il déclarait que « l'immigration était une chance pour la France ».

Bien sûr, la différence nous surprend, nous choque parfois, et les habitudes des uns ne sont ni meilleures, ni pires que celles des Juvisiens ayant connu d'autres cultures.

Mais ce que nous ignorons bien souvent, c'est que si la croissance reprend plus vite en France que dans des pays voisins, c'est grâce à une population qui se renouvelle plus vite qu'elle ne disparaît. La médecine, les naissances y sont bien sûr pour quelque chose, mais la France n'est pas la seule à en profiter. La différence, la force de notre pays, sa chance, j'espère, de surmonter une dette effrayante d'un gouvernement ayant sacrifié notre pays au profit de quelques très grosses fortunes, c'est notre solde migratoire positif !

Christophe fait référence à son maître, celui de nombre de chanteurs français : Georges Brassens.

Il a chanté nos villages, nos clochers, de Brive la Gaillarde à Sète. Il a aussi dénoncé « les imbéciles heureux qui sont nés quelque part ». Nous pouvons être des Juvisiens et des Français heureux sans que cela ne devienne un titre de gloire ni l'occasion de mieux nous différencier.

Bien fidèlement
Etienne Chaufour

HORAIRES D'ÉTÉ 3

EN IMAGES 4

ACTUALITÉS 6



Fête de la Ville
Fête du plateau
Maison de la justice et du droit
Votre été à Juvisy

SOLIDAIRES 10

Registre canicule
Relations internationales

TRAVAUX / ENVIRONNEMENT 13

Les travaux de l'été

CARNET 14

ours

Magazine d'informations municipales
de la Ville de JUVISY-SUR-ORGE
6, rue Piver - 91260 Juvisy-sur-Orge
Tél. : 01 69 12 50 00
Fax : 01 69 12 50 40
Juillet / Août 2011 - n°208
Directeur de publication :
Etienne Chaufour
Rédaction : Séverine Leygues,
Sarah Abiton
Photographies : Séverine Leygues,
Sarah Abiton
Création et réalisation :
Emendo
Régie publicitaire : CMP - Erika Laspina
06 69 62 09 97 ou 01 64 62 26 00
Impression : Imprimerie Grenier
Tirage : 8 300 exemplaires
Papier recyclé



Horaires d'été des services municipaux

Espace Marianne

Tél. : 01 69 12 50 00
25, Grande rue – Place Anatole France

Etat civil – administration générale
Petite enfance
Education
Retraités
Habitat-logement
Aménagement urbain

Du lundi 4 juillet au samedi 20 août inclus
Lundi, mercredi, vendredi : 9h à 12h
13h30 à 17h
Mardi, jeudi : 13h30 à 17h
Fermé le samedi matin

Direction de la Citoyenneté

Tél. : 01 69 12 50 49
Hôtel de ville, 6 rue Piver

Vie associative, Sport, Animation locale

Du lundi au vendredi : 9h à 12h
14h à 17h

Action sociale

Tél. : 01 69 54 23 30
Maison des Solidarités - Espace Pyramide
5, boulevard François Mitterrand
à Athis-Mons

Lundi, mardi, mercredi : 9h à 12h30
13h30 à 17h30
Jeudi : 13h30 à 17h30
Vendredi : 9h à 12h30 - 13h30 à 17h

Service techniques

Tél. : 01 69 12 50 30
Propriété Ducastel, 1 rue de l'Observatoire

Du lundi au vendredi : 9h à 12h
13h30 à 17h
Le service environnement est fermé
le mercredi.

Permanence des impôts

La prochaine permanence des impôts aura lieu le mardi 30 août de 10 à 12h à l'espace Marianne – 25, Grande rue.

Horaires d'été de la CPAM

La Caisse primaire d'assurance maladie sera exceptionnellement fermée du 1^{er} au 26 août, à l'exception du mercredi et du vendredi matin. L'accueil des mardis, mercredis, jeudis après-midi et vendredis fonctionnera normalement tout au long du mois de juillet.

Horaires d'été des bureaux de postes

Vos bureaux de Poste se mettent à l'heure d'été, depuis le 21 juin et jusqu'au 3 septembre :

Bureau de Juvisy Plateau
rue Albert Sarraut
Du mardi au vendredi : 9h à 12h
Samedi : 9h30 à 12h30

Bureau de Juvisy quartier Seine
53, rue Monttessuy
Du mardi au vendredi : 15h30 à 18h30



Le mois de juin a été l'occasion pour les élèves de CE1 des différentes écoles de la ville de visiter l'Hôtel de Ville. Etienne Chaufour, Maire de Juvisy, a reçu les enfants dans son bureau, accompagné de Paola Moro-Charki, adjointe au Maire en charge de l'éducation.



Dans le cadre de la lutte contre le Sida, le Conseil général, par le biais du Centre Départemental de Prévention et de Santé (CDPS) de Juvisy et en partenariat avec différentes associations, a réalisé ses « Actions Gare » les 7 et 14 juin derniers à Juvisy. Ces actions ont pour objectifs d'inciter le grand public au dépistage du Sida, des hépatites B et C et de la syphilis et de faire connaître les structures d'information et de dépistage.



Le vendredi 27 mai dernier, les Juvisiens ont pu célébrer la fête des voisins. Pour une soirée réussie, tous les participants et organisateurs avaient su réunir les ingrédients indispensables : ambiance conviviale et chaleureuse !

Durant le mois de juin, les écoles ont fêté dignement la fin de l'année scolaire et le début des grandes vacances lors des traditionnelles kermesses, tout comme les crèches de la ville.

Jeux, animations, repas convivial, tombola, ont ravi les petits et les grands !



Athlétisme

Le vendredi 10 juin dernier, tous les élèves de l'école Jean-Jaurès ont pu profiter d'une journée athlétisme. Malgré le mauvais temps, les enfants se sont initiés à différentes disciplines comme le saut en longueur, le saut de haies ou encore le relais.



Il n'y a pas que les écoliers qui fêtent l'été ! La crèche familiale, elle aussi, a célébré le début des vacances d'été le vendredi 24 juin dernier au centre administratif, situé dans le parc de la mairie. Les enfants ont pu profiter de jeux et d'animations.



Les 17 et 23 juin derniers, les enfants du CLAS ont célébré la fin de l'année par des goûters festifs qui ont eu lieu à la maison de quartier Albert Sarraut et au centre de loisirs Léo Lagrange.



Musique

Organisée en partenariat avec les magasins Music'Essonne et Da Matteo, la municipalité, l'Association Culture et Jeunesse et le conservatoire des Portes de l'Essonne, la scène ouverte installée le mardi 21 juin pour la fête de la musique aux Travées, rue du Docteur Vinot, a accueilli 5 groupes venus partager leur passion pour la musique.



Organisé par la FCPE, l'équipe pédagogique de l'école Michelet, la médiathèque Raymond Queneau et la librairie « Les vraies richesses », les concours du jeune lecteur et du jeune dessinateur ont rassemblé de nombreux élèves. La remise des prix s'est déroulée le lundi 6 juin et les trois gagnants ont reçu un livre offert par la librairie.



Le 18 juin, le Conseil municipal et les associations d'anciens combattants se sont retrouvés impasse Blaise Pascal pour commémorer l'appel du Général de Gaulle du 18 juin 1940.

Zoom sur les fêtes du mois de juin

Fête de la Ville



Avant de donner son concert, Christophe est revenu sur les traces de sa jeunesse le temps d'un après-midi, le 14 juin dernier. Les élèves de l'école Michelet lui ont réservé un accueil plus que chaleureux en lui interprétant quelques unes de ses chansons.



Dimanche 19 juin, dès 8h, les premiers chineurs sont arrivés en centre-ville pour faire de bonnes affaires sur le vide-grenier.



A partir de 19h, le pique-nique géant organisé dans le parc de la mairie juste avant le concert a rassemblé de nombreux Juvisiens.

Crédit photo : Djamilia Calin



Crédit photo : Djamilia Calin

A 21h, Christophe a pris possession de la scène installée devant l'Hôtel de Ville pour 2 heures de concert durant lesquelles les fans de l'artiste ont pu chanter avec lui.

Fête de la Saint-Jean - Quartier Plateau



De 14h à 18h, la place Louise Michel a été le lieu de nombreuses animations. Puis, dès 18h, un apéritif et un repas ont été servis à la maison de quartier Albert Sarraut.

A 22h, un cortège a défilé jusqu'à la place Louise-Michel accompagné d'une fanfare et de lampions. Puis, jusqu'à 2 heures, les juvisiens ont pu profiter d'une soirée dansante au coin du feu !





De nouveaux moyens de communication

Depuis le mois de juin, deux nouveaux moyens de communications existent à Juvisy. Vous pouvez désormais retrouver l'actualité de votre ville sur la page Facebook « Ville Juvisy sur Orge », qui vous permet de noter les rendez-vous à ne pas manquer ainsi que toutes les informations pratiques dont vous auriez besoin. De plus, un panneau électronique d'informations municipales a été installé place du Maréchal Leclerc, en face de l'espace Jean-Lurçat.

Nouvelles activités

Pédiatre

Docteur Randa Hoche
7, rue Pierre Semard
Sur rendez-vous
Tél. : 01 69 05 46 63

Service à la personne

Pole A Dom
Tél. : 06 67 33 29 53 (lundi au vendredi de 8h00 à 19h00)
pole.a.dom@gmail.com
En savoir+ :
www.pole.a.dom.sitew.com



La maison de la Justice et du Droit, pour vous conseiller dans vos démarches juridiques

Face à la complexité des démarches juridiques, l'équipe de la Maison de la Justice et du Droit de la CALPE est à votre disposition pour résoudre les conflits du quotidien et les problèmes plus graves. Un service pluridisciplinaire qui a fait ses preuves.

La Maison de la Justice et du Droit est un lieu d'accueil, d'écoute, d'orientation et d'information sur vos droits et vos obligations. Elle est ouverte aux habitants de la Communauté, mais aussi à ceux des environs qui n'ont pas de point d'accès au droit.

Depuis 2000, la mission de cette structure communautaire comporte quatre volets : l'accès au droit, l'aide aux victimes, la justice de proximité et la résolution à l'amiable des conflits. Pour cela, une équipe composée d'un agent d'accueil, de trois juristes et

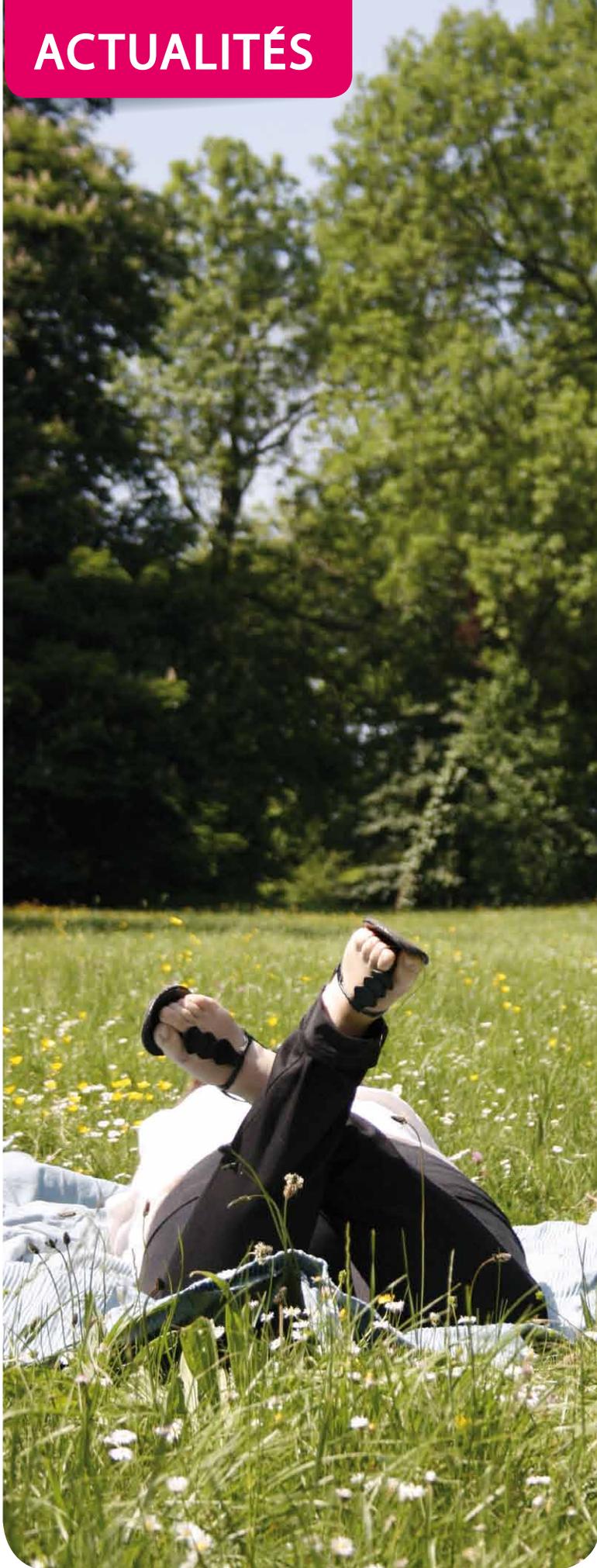
d'une psychologue est à votre disposition. Les 3 juristes de la MJD sont spécialisés en droit de la famille, droit du logement, droit du travail et droit pénal. Ces professionnels permettent de rendre plus accessible un appareil judiciaire parfois complexe.

Ce service public gratuit et confidentiel est également une structure centrale du dispositif de lutte contre la violence conjugale. En effet, une permanence a lieu tous les mardis matin en présence de la psychologue et d'un travailleur social. C'est aussi une

structure ressource pour les professionnels du territoire en termes d'actions collectives (interventions scolaires, formations...).

En 2010, la fréquentation a été stable, 4 050 personnes ont été reçues à la MJD, tout intervenant confondu, 6 465 appels téléphoniques ont été traités et 6 285 personnes ont été reçues à l'accueil.





Votre été à Juvisy

Détente et convivialité du côté d'ACJ

Cet été, l'Association Culture et Jeunesse vous propose de vous détendre sur la terrasse des Travées, au centre Frédéric Rossif (sur le Plateau) ou encore à la maison de quartier Argeliès (quartier Seine). Au programme de ces moments de loisirs : jeux de plateau, musiques, discussions autour d'un café ou d'un thé à la menthe ! Les jeunes et leurs familles pourront également profiter des sorties, des activités sportives, des soirées festives, des séjours et des week-ends improvisés ou thématiques organisés par l'équipe. Mais ne l'oubliez pas, avec ACJ, c'est vous qui faites le programme !

Renseignements : 01 69 12 50 72

.....

Au centre de loisirs, les super héros sont en vacances !

Les super héros de BD ou de cinéma auront pour mission de développer leur esprit artistique ! Chaque vendredi sera marqué par un « temps fort », une journée où tous les groupes se retrouvent. Les décors, costumes et divers préparatifs pour les spectacles et les jeux, seront imaginés et fabriqués avec les enfants. Le centre de loisirs est ouvert tout l'été. Pensez à inscrire vos enfants !

Renseignements : 01 69 21 23 93

ET SI ON ALLAIT NAGER ?

Pendant les vacances, la piscine Suzanne Berlioux (17, rue Jules Ferry) élargit ses horaires. Venez piquer une tête, faire trempette et prendre un bain de soleil !

Du 1^{er} juillet au 31 août

Mardi, mercredi et vendredi : 11h à 18h

Jeudi : 14h30 à 21h

Samedi : 9h à 12h et 14h à 18h

Fermée le dimanche et le lundi.

Tél. : 01 69 21 70 20

PARTIR EN FAMILLE À LA MER

Les dimanches 24 juillet et 21 août, la Ville organise deux journées à la mer. La destination ? Cabourg ! Pour découvrir cette belle plage de Normandie et ses nombreuses attractions, inscrivez-vous avant le 1^{er} juillet pour la sortie de juillet et avant le 1^{er} août pour la sortie d'août à l'espace Marianne (25, Grande rue) ou à la Maison des Solidarités (1-5, avenue François Mitterrand à Athis-Mons). Comme l'année passée, le tarif est unique : 3 euros, gratuit pour les moins de 3 ans.

Renseignements : 01 69 54 23 30



A deux pas, le Port aux Cerises

L'espace baignade du Port aux Cerises a rouvert ses portes depuis le 18 juin. Cet été, sur plus de 5 hectares, profitez d'un toboggan à 6 couloirs pour les adultes et à 3 couloirs pour les enfants, d'une piscine à vagues, d'une pataugeoire, de jeux d'eau, de 3 hectares de solarium et d'un espace pour pratiquer des sports de plage animés par Beach 91.

La base de loisirs du Port aux Cerises accueillera également du 16 au 19 juillet l'une des 12 étapes nationales de l'UFOLEP Playa tour. Un événement organisé pour la première fois en Île-de-France par l'Union française des œuvres laïques d'éducation physique avec le soutien de la Région.

Découvrez également le nouveau parcours d'accrobranche composé de 11 ateliers et d'une nouvelle tyrolienne de 230 mètres traversant le lac de la base. Accessible à tous et notamment aux personnes à mobilité réduite, ce parcours vient compléter les 5 parcours accrobranche existants.

Renseignements : www.portauxcerises.ucpa.com ou 01 69 83 46 00

Centre aquatique des Portes de l'Essonne

La Communauté d'agglomération Les Portes de l'Essonne souhaite pouvoir rouvrir au plus tôt le centre aquatique, dont les installations techniques ont été fortement endommagées à la suite de l'inondation du mois d'avril. L'objectif est d'être en mesure de relancer les activités dès l'automne prochain afin de pénaliser le moins possible le public et de pouvoir assurer l'accueil des écoliers.

Cinéma Agnès Varda

Le cinéma Agnès Varda, situé 37-39 Grande rue, fermera ses portes pour les vacances d'été du 25 juillet au 28 août inclus. Les séances reprendront normalement à compter du 29 août.

Ciné Plein-air !

3 séances gratuites pour profiter en même temps, des soirées d'été et du ciné !

Samedi 2 juillet 22h30
• Résidence Edouard Vaillant à Athis-Mons
Le petit Nicolas

Samedi 30 juillet à 22h
• Résidence Les Clos à Athis-Mons
Fantastic Mr Fox

Samedi 27 août à 21h30
• Place Mendès France à Athis-Mons
Pirate des Caraïbes –
Jusqu'au bout du monde

Le registre canicule, un bon réflexe !

Le service Retraités recense sur un fichier les personnes fragiles (+ de 65 ans, personnes adultes handicapées, isolées familialement, géographiquement, affectivement...). En cas de déclenchement du plan de canicule d'urgence par le préfet, ce fichier pourra être utilisé pour vous contacter et s'enquérir de votre état de santé et de vos besoins. Pour vous inscrire, remplissez le formulaire ci-dessous. Renvoyez le à : Mairie de Juvisy, service Retraités, BP56, 6 rue Piver – 91265 Juvisy.

Vous pouvez aussi le déposer à l'espace Marianne (25, Grande rue).

En savoir+ : Service Retraités : 01 69 12 50 05

Demande d'inscription sur le registre communal des personnes âgées ou handicapées

Plan d'alerte et d'urgence en cas de risques exceptionnels

Article L.116-3 du Code de l'Action Sociale et décret n° 2004-926 du 1^{er} septembre 2004

Nom et prénoms : Coordonnées du service intervenant à domicile :
Date de naissance :
Adresse : AFAD
Téléphone : Service de soins
Autres (à préciser)

Personnes à prévenir :

Nom : Nom :
Adresse : Adresse :
Téléphone : Téléphone :

Médecin référent :

Nom :
Adresse :
Téléphone :

Quelles sont vos difficultés principales (autonomie, déplacement, santé, isolement.....) ?

Avez-vous des souhaits particuliers en cas de canicule (ex : appel téléphonique, accompagnement dans un espace climatisé, visite à domicile.....) ?

Le plan canicule concerne* :

- Personne âgée de plus de 65 ans résidant à domicile ;
- Personne âgée de plus de 60 ans reconnue inapte au travail, résidant à domicile ;
- Personne adulte handicapée bénéficiaire de l'allocation adulte handicapé (AAH), de l'allocation compensatrice, de la prestation de compensation du handicap, ou d'une pension d'invalidité servie au titre du régime de base de la Sécurité Sociale ou du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre résidant à domicile.

* merci de préciser votre situation

NB : En cas de changement de coordonnées (adresse ou téléphone), pensez à les communiquer. Les informations transmises demeurent confidentielles. Elles seront néanmoins transmises au Préfet et, le cas échéant, aux services sociaux et sanitaires chargés de l'organisation et de la coordination des interventions à domicile dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'alerte et d'urgence départemental en cas de risques exceptionnels (article 7 et 8 du décret n° 2004-926 du 1^{er} septembre 2004). En application de l'article 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, toute personne inscrite au registre communal des personnes âgées ou handicapées a droit d'accès et de rectification des informations nominatives le concernant. Toute personne inscrite au registre communal des personnes âgées ou handicapées peut obtenir sa radiation du registre, à tout moment, sur simple demande.

Date de la demande et signature :

Appel aux familles d'accueil

Une quarantaine de Thalensers séjournera à Juvisy du 15 au 20 octobre 2011. Si vous souhaitez les accueillir et les loger, vous pouvez prendre contact avec le service des Relations internationales soit par téléphone au 01 69 12 50 02 soit par mail maisonsdesjumelages@mairie-juvisy.fr

Relations internationales : où en sont nos jumelages ?

Voyage découverte à Gaillac

Cette année, l'association Juvisy-Thale a souhaité aller plus loin dans sa démarche de connaissance et d'amitié réciproques : le concept de « Séjour Découverte » a été mis en place. L'objectif : que Thalensers et Juvisiens passent ensemble une semaine de vacances soit en Allemagne soit en France, mais ni à Thale ni à Juvisy. Le premier séjour a eu lieu en France : 10 Thalensers et 8 Juvisiens se sont retrouvés dans le Tarn du 22 au 29 mai, où ils étaient hébergés dans un hôtel/restaurant pittoresque de Salvagnac (près de Gaillac).

Au programme : soirée d'accueil, randonnée, visite de nombreux lieux touristiques (Toulouse – dont le site d'Airbus, Albi, Cordes, Rabastens, Gaillac, Puycelsi, Lisle-sur-Tarn, etc.), visite de caves avec dégustation de vins de Gaillac (Château de Terride et Château Lastours), visite – avec dégustation – d'une miellerie à Puycelsi, repas et pique-nique. La semaine a été clôturée par un apéritif, pris à la mairie de Salvagnac en présence du Maire, et par un repas festif de spécialités du sud-ouest.



CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE

La ville de Juvisy se mobilise depuis de nombreuses années pour que les conditions de scolarité des enfants tillabériens soient améliorées. Ainsi, cette année, c'est l'école de Kabéfo, un village situé à une quarantaine de kilomètres du centre-ville de Tillabéri qui va bénéficier de la construction d'une salle de classe qui pourra accueillir une trentaine d'enfants. A leur disposition, 25 tables avec banc ainsi qu'un bureau et une chaise pour l'instituteur.

Actions de la Ville à Tillabéri

Programme de résorption des rejets d'eaux usées sur la voie publique et de création de latrines individuelles dans la commune urbaine de Tillabéri.

Le programme, étalé sur 4 ans depuis 2009, prévoit des réalisations annuelles de 100 puisards et 60 latrines dans les concessions afin de résorber notamment le problème de rejet des eaux usées sur la voie publique. Depuis 2009, 37 demandes sur 74 ont été réalisées. Cette année, 81 demandes ont été enregistrées depuis la fin du mois de mai et 51 ont été validées. Ainsi, 20 complexes latrines/puisards, 24 latrines simples et 7 puisards simples vont être construits avant la fin de l'été.

Opération « semences améliorées »

10,3 tonnes de semences sélectionnées (à cycle court, non génétiquement modifiées) dont 7 de mil, 3,3 de sorgho et 2 d'engrais ont été acquises et réparties dans les 11 villages de la commune suivant des critères de taille, des besoins et des capacités d'ajustement. Comme pour les opérations précédentes, le service communal de l'agriculture, à travers son responsable, assure la mise en œuvre et le suivi de l'opération. Il est accompagné dans cette tâche par l'ONG Afrique Verte.

En amont, des réunions de sensibilisation et d'information ont été tenues avec les producteurs.

Association Juvisy-Tillabéri

Des charrues et des charettes pour Tillabéri

Depuis 2003, la coopération entre Juvisy et Tillabéri a permis de créer quinze banques céréalières qui comportent environ 1 200 adhérents. Leur objectif premier était d'acheter après la récolte du mil et du sorgho, alors que les prix sont bas, pour les revendre au prix coutant à ses adhérents en mai-juin, alors que les prix sont élevés.

Depuis 2008, afin de réduire l'insécurité alimentaire et d'améliorer la productivité agricole, l'utilisation de semences améliorées et d'engrais a été encouragée.

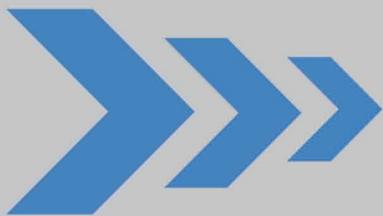
Cette année, l'association Juvisy-Tillabéri a décidé de favoriser l'utilisation de la charrue dont l'usage est jusqu'ici très limitée. Chaque Banque Céréalière a donc été dotée d'une « Unité de Culture Attelée » (UCA) comprenant une charrue, une charette et deux bœufs. Le coût unitaire est de l'ordre de 870€, chaque banque céréalière prenant à sa charge 80% du coût. Une formation et un suivi sanitaire sont assurés par le service vétérinaire. Le coût total de l'opération est de 14 200€ dont 4 500 sont pris en charge par l'association Juvisy-Tillabéri.

<http://association-juvisy-tillaberi.blogspot.com>



Réservez

votre espace publicitaire



dans le **journal**
municipal d'information
de Juvisy

Contact

Érika La Spina

06 69 62 09 97



Les travaux dans votre ville

1- Pont SNCF

De juillet à octobre, travaux de sécurisation du pont : réfection de l'étanchéité, de la voirie et le remplacement partiel des gardes corps dangereux. Des déviations seront mises en place afin de limiter l'engorgement du centre-ville de Juvisy et de la rue Monttessuy.

Retrouvez le plan de déviation sur le site du Conseil général : www.essonne.fr

2- Rue des Ecoles

Courant juillet : réfection des trottoirs. La circulation sera modifiée et le stationnement sera déclaré gênant.

3- Avenue Gounod

Courant juillet : réfection partielle de la chaussée et du trottoir entre Botherel et

l'école et espace d'art contemporain Camille Lambert. La circulation sera modifiée et le stationnement sera déclaré gênant.

4- Rue Juvisy-Cottages

Courant juillet : réfection de la chaussée. La circulation sera modifiée et le stationnement sera déclaré gênant.

5- Rue Danaux et rue des Montains

Courant juillet-août : réfection du tapis de chaussée et du trottoir affaissé à l'angle de la rue Danaux et de la rue des Montains. La circulation sera modifiée et le stationnement sera déclaré gênant.

Modifications du trafic aérien de l'aéroport d'Orly

Habituellement seules les pistes 3 et 4 accueillent le trafic aérien. Mais des travaux de rénovation des pistes de l'aéroport d'Orly vont engendrer des modifications du trafic jusqu'au mois d'août. Ainsi, par vent d'ouest et aux heures de pointes, des avions pourront être amenés à décoller de la piste 2 vers le sud. Ceci pourrait générer pour les Juvisiens quelques nuisances sonores ponctuelles et temporaires. Par vent d'est, les avions à l'atterrissage commenceront par suivre les procédures habituelles avant d'être guidés vers une zone de régulation survolant Juvisy, ce qui pourrait également générer quelques nuisances sonores.





DÉCÈS

Le 24 avril : Evelyne LAMY née VENOT
Le 15 mai : Marthe DUCAROUGE
veuve PREUX
Le 20 mai : Jeannine ANQUETIL
veuve TARNAUD
Le 21 mai : Charlotte BRUSA;
Maurice DALIT
Le 25 mai : Camille LEDON;
Berthe ROULY veuve LANCTIN
Le 31 mai : Pierre PERBOST.

Etienne Chaufour, Maire de Juvisy, et le conseil municipal adressent toutes leurs condoléances aux familles éprouvées.



NAISSANCES

Le 12 mai : Valentin MARCHE-LE ROUX
Le 20 mai : Rudi FERRANDEZ-TARTARIN
Le 21 mai : Malo MADEÏ LANTERI.

La municipalité présente ses félicitations aux heureux parents.



MARIAGES

Le 27 mai : Abdoul-Karim OSMAN et
Aïcha BOUMENKACHE
Le 28 mai : Guy SIMON et
Marie-Christine LE GALLIC
Le 4 juin : Guillaume DEVAUX et
Murielle PESSIN
Le 10 juin : Paul POMIES et
Patricia MARQUIS.

La municipalité présente ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.

En vertu de la loi sur la démocratie votée en 2002, la municipalité ouvre une tribune d'expression à l'opposition municipale dans les publications municipales récurrentes. Les textes de cette tribune n'engagent pas la municipalité.

la parole à l'opposition

Navigation vent arrière par grand beau temps

Les dernières séances du conseil municipal ont notamment été consacrées à l'examen de plusieurs résolutions ou communications concernant les finances municipales.

Les points traités ont été : les orientations budgétaires 2011, les taux d'imposition 2011 et le compte administratif 2010.

Si, dans ses publications, la majorité fait preuve d'une belle constance dans l'autosatisfaction, l'examen détaillé de ces documents nous a conduits à ne pas voter en faveur des résolutions présentées.

Et ce, pour plusieurs raisons dont les principales sont les suivantes :

- Du fait de la non valorisation des transferts d'activité vers la CALPE, et tout particulièrement concernant les frais de personnels qui constituent l'essentiel de ces dépenses, la comparaison entre 2010 et 2009 ne permet pas d'apprécier de façon pertinente la qualité de la gestion municipale.
- Le niveau excessif du taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties, « héritage » du maire précédent, constitue depuis cette décision un très confortable « matelas de sécurité financier », qui permet à la municipalité de « surfer », sans trop se préoccuper d'améliorer sa gestion, tant il est vrai que l'aisance conduit à la facilité, tandis que les contraintes obligent à la rigueur (qui est une vertu).
- Si la contestation de la volonté gouvernementale de réduction

des dépenses publiques est permanente au sein du Conseil, notre majorité se garde bien d'écrire dans sa communication externe que les différentes dotations ont été plutôt favorables à notre Ville.

- Il en est de même de la reprise du marché immobilier, qui a eu un effet très positif sur le montant des droits de mutation (+ 50 % sur un an).
- Un certain nombre de dépenses (relations internationales, travaux Espace Marianne), semblent trop importantes eu égard à la taille de la commune, et qui mériteront un examen détaillé dans les mois à venir.
- Enfin, la fin prévisible des gros investissements en cours (ZAC Bords de Seine, Maison de la Petite Enfance), devrait permettre une réduction significative de l'endettement, à l'horizon 2015.

En conclusion, pour terminer sur une autre métaphore marine : « c'est par gros temps que l'on voit le marin », il conviendra d'examiner avec beaucoup d'attention les prochains budgets, sachant qu'à fiscalité constante, l'équilibre ne peut être atteint que par des efforts portant sur les dépenses. Cette majorité est-elle capable de tels efforts ?

Francis Saint-Pierre
Groupe Juvisy-renouveau
<http://juvisy-renouveau.over-blog.com>



Optique GARDEN : Vos yeux sont précieux : protégez les des UV !



Avec l'arrivée des beaux jours, les yeux tout comme la peau ont besoin d'être protégés des agressions du soleil. En effet, à long terme, les radiations solaires favorisent l'apparition de maladies telle que la « cataracte » ou d'autres dégénérescences parfois plus graves. Mieux vaut donc prévenir que guérir.

Afin de ne pas abîmer la rétine, encore faut-il opter pour un équipement de qualité. Les personnes portant des lunettes de vue doivent être les premières à s'en inquiéter. Et tout particulièrement les presbytes qui, pour lire ou conduire, sont parfois exposés à une luminosité intense prolongée. Ces derniers se doivent d'acquiescer une version solaire de leurs lunettes. Ils disposent ainsi d'un confort visuel optimum en toutes circonstances. Il en va de même pour tous les types de corrections. «Pour trouver le meilleur compromis, je n'hésite pas à définir les besoins de mes clients en fonction de leur lieu de villégiature, de la durée d'exposition et de leur type d'activité» précise **Christian GARDEN**.

Une démarche, trop souvent négligée, qui est pourtant gage d'un choix réellement judicieux. Pour une protection efficace, les verres doivent être d'une qualité irréprochable. «C'est pourquoi je n'utilise que les verres teintés **ESSILOR** qui absorbent 100% des ultraviolets. Mes clients se voient ainsi équipés des meilleurs produits». Une qualité qui se retrouve également dans les montures. Dans ce domaine, plus de 300 références sont disponibles. Les créateurs rivalisent d'originalité pour offrir des modèles à l'esthétique hyper soignée et aux styles différents. On passe ainsi du classique **Henry JULLIEN**, **Vuillet VEGA**, en passant par le résolument sportif à l'instar de **Ray BAN** ou **VUARNET**, sans oublier les marques très tendance comme **MAX MARA**, **VERSACE** ou **DIOR** dont la notoriété est mondiale. En matière de lunettes de soleil traditionnelles, les exigences doivent être les mêmes. Les verres sont tenus d'être

marqués d'un indice de protection et d'un marquage **CE**. Or, il n'est pas rare de trouver de nombreux modèles ne répondant pas à ces normes. Malheureusement, trop de personnes cèdent encore à des offres souvent alléchantes confondant esthétique et protection. En somme, le choix d'une paire de lunettes solaire ne se fait pas à la légère, surtout pour les enfants dont les yeux sont plus sensibles à la lumière. Il est impératif de s'équiper chez un spécialiste. **L'Optique GARDEN** est là pour répondre à vos attentes et vous conseiller précisément. Un service personnalisé effectué par de vrais professionnels.



avec **OPTIQUE GARDEN 17, grande rue (piétonne) 01 69 21 76 84**

Les +
Optique
Garden : Tiers payant avec votre mutuelle
Garantie d'adaptation
Verres **ESSILOR**
Règlement 4 fois sans frais

**"QUAND MON PÈRE NOUS A QUITTÉS,
ON NE POUVAIT PAS PENSER À TOUT.
LES SOLUTIONS,
ON LES A TROUVÉES AU 31 23."**

31 23
OBSÈQUES

N° Habilitation : 08-91-079

Le premier réflexe dans les moments difficiles

APPEL GRATUIT, 7j/7, 24h/24*

www.3123-obseques.fr

Proposé par :



PLM - POMPES FUNÈBRES ET MARBRERIE :
18 avenue de la Cour de France - 91260 Juvisy-sur-Orge
Tél. : 01 69 21 41 18 (Parking sur place)

13
juillet

à Juvisy

Bal des Pompiers

Bal populaire

à partir de 20h

devant la caserne des pompiers

Rue du Docteur Vinot

ORCHESTRE MILLÉSIME

Renseignements : 01 69 12 50 49

ou sur www.juvisy.fr



Juvisy
Orge